



SOMMES-NOUS LA POUBELLE DE L'OCÉAN-INDIEN ?

Surprise, surprise ! Il faut croire que la gestion des transferts en provenance du CP Majicavo se procède de la même manière qu'une célèbre pub du « loto » en tournant un globe terrestre : « Australie »

Mauvais tirage pour nous ça sera toujours le CD le port !!

Le 21 janvier 2026 quelle fut notre surprise à la diffusion d'un ordre de transfert en provenance du CP Majicavo avec un détenu affecté pour le centre de détention du Port avec une fin de peine en **2046**.

FO JUSTICE se félicite de l'alerte à la direction de l'établissement et à la DTOI et de **l'annulation de ce transfert !!**

La sécurité des collègues sera toujours NOTRE PRIORITÉ.

Quid de la composition d'escorte à 3 agents retenue initialement pour ce transfert d'un profil libérable en 2046 ?

FO JUSTICE SERA toujours en soutien des collègues du CP de Majicavo. Leur équilibre est plus que précaire avec plus de 300 matelas au sol. Les LC expulsion font fusible pour la gestion de l'effectif.

Quid de l'application des Libérations Conditionnelles Expulsions toujours pas utilisés afin de réguler nos détentions.

FO JUSTICE dit NON à une politique de transfert fait à l'opportunité.

Pour rappel en 2023, C'est au greffe du port que le personnel avait fait la découverte du profil du détenu « N » Libérable en 2050 condamné à des grosses affaires criminelles et pour évasion. Même vous Chef d'établissement n'aviez pas été mis informer du profil du détenu et de sa fin de peine.

FO JUSTICE DÉNONCE une gestion catastrophique de la Direction Territoriale. **Il reviendrait moins cher à l'administration d'affecter la Directrice Territoriale à Mayotte, car elle est absente sur nos établissements de la Réunion.**

Rebelotte en 2024, l'arrivé du détenu « A » libérable en 2040 condamné notamment pour le meurtre d'un codétenu en détention. Aucun dossier d'orientation ouvert pour ce détenu.

Pire encore un dossier d'orientation a été finalisé pour le détenu « N » est transmis à l'administration centrale en début 2024. Aucune affectation à ce jour d'après nos informations.

Un transfert le 31 décembre sans aucune urgence, juste une opportunité d'un escorte retour à la Réunion. Qui plus est en plein service de nuit !!!! Pouvant fragiliser la sécurité du service, le 31 décembre au port est pourtant un moment sensible bien connu de tous !

FO JUSTICE SOUTIENT les collègues de Majicavo. **Cependant nous sommes tous, LES OUBLIÉS de L'OCÉAN-INDIEN.**

FO JUSTICE EXIGE l'ouverture d'une UHSA en réponse à la nécessité des profils « psy » de l'océan Indien !

**Le CD du Port, N'EST PAS UNE MAISON CENTRALE.
STOP aux transferts de Mayotte.**

Au Port le, 22 janvier 2026

FO JUSTICE CD LE PORT

FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!

